



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

# Discours rapporté et agentivité en traduction dans un corpus littéraire bidirectionnel français-finnois

**Léa Huotari**

Université de Turku, Finlande

lea.huotari@utu.fi

Reçu le 30-09-2021 / Évalué le 01-11-2021 / Accepté le 10-12-2021

## Résumé

Nous examinons l'expression de l'agentivité dans le discours rapporté dans un corpus littéraire bidirectionnel français-finnois. L'étude se concentre sur le changement de sujet syntaxique en traduction en comparant de manière systématique le sujet du texte source avec celui du texte cible. L'analyse du changement de sujet en traduction nous permettra de montrer que ce changement va de pair avec un changement du degré d'agentivité du sujet entre le texte source et le texte cible qui peut être considéré comme une amplification de l'agentivité du sujet en traduction. Cette contribution montre par ailleurs que cette amplification d'agentivité correspond à l'adoption d'un point de vue différent dans le texte traduit par rapport au texte original. Deux types de sujet correspondant à deux points de vue distincts semblent être privilégiés en traduction dans le discours rapporté du corpus étudié : celui du locuteur-narrateur et celui du personnage qui agit dans le procès décrit dans le discours rapporté.

**Mots-clés :** traduction, discours rapporté, agentivité, cadrage grammatical, point de vue

## Reported speech and agentivity in translation in a French-Finnish bidirectional literary corpus

### Abstract

We examine the expression of agentivity in reported speech in a bidirectional French-Finnish literary corpus. The study focuses on syntactic subject change in translation by comparing systematically the subject of the source text with the subject of the target text. The analysis of the subject change in translation will allow us to show that this change goes hand in hand with a change in the degree of agentivity of the subject between the source and the target text. Furthermore, this change often results in an increase in subject agentivity in translation. This contribution also shows that this increase in agentivity corresponds to the adoption of a different point of view in the translated text compared to the original text. Two types of subject corresponding to two distinct points of view seem to be privileged in translation in the reported speech of the corpus studied: that of the

speaker-narrator and that of the character who acts in the process described in the reported speech.

**Keywords:** translation, reported speech, agentivity, grammatical framing, point of view

## Introduction

Cet article porte sur l'expression de l'agentivité dans le discours rapporté en traduction dans le genre littéraire. Il se limitera à une forme particulière du discours rapporté, à savoir le discours direct et une forme apparentée, le monologue intérieur. Plus précisément, l'article s'intéresse au changement de sujet syntaxique entre le texte source et le texte cible et à l'effet de ce changement en termes d'agentivité ou plus précisément de degré d'agentivité. Il s'appuie largement sur notre thèse de doctorat (Huotari, 2021) qui s'intéressait au lien entre traduction et effet prototypique à travers l'étude du changement de sujet en traduction dans un corpus littéraire bidirectionnel français-finnois contenant des extraits de quatre romans contemporains français et de quatre romans contemporains finnois et de leur traduction respective en finnois et en français. Ce travail a montré que la théorie du prototype, développée au départ par Rosch (1975) et adaptée à l'analyse des traductions par Halverson (entre autres 2003 et 2017), permet d'expliquer les changements de sujet observés dans le corpus, un sujet plus prototypique que celui du texte original étant généralement sélectionné en position sujet du texte traduit dans les deux sens de traduction (français-finnois et finnois-français) au détriment d'un sujet non prototypique.

Dans cette contribution, nous adoptons un point de vue différent en nous intéressant d'abord à un contexte particulier de changement, à savoir ceux apparaissant dans le discours rapporté (DR) qui peuvent ensuite s'expliquer par la notion d'agentivité. L'agentivité, comme nous le verrons, est particulièrement bien adaptée pour expliquer les changements dans le DR. Nous comparerons le sujet du texte source (TS) avec celui du texte cible (TC) dans des cas où le sujet syntaxique du TC diffère de celui du TS et il apparaît dans du DR. Ainsi, dans l'exemple (1) ci-dessous, tiré de *Particules élémentaires* de Michel Houellebecq, nous comparons les sujets des deux textes figurant en gras dans l'exemple. Nous donnons en italique, sous le TC finnois, la traduction littérale (TrL) de la proposition contenant le changement de sujet<sup>1</sup> :

(1) TS : Bruno poursuit : « [...] Et comment les gens supportent-ils de vivre sous le même toit qu'un pré-adolescent ? Ma thèse est qu'ils y parviennent uniquement parce que leur vie est absolument vide ;

pourtant ma vie est vide aussi, et je n’y suis pas parvenu. De toute façon tout le monde ment, et tout le monde ment de manière grotesque. [...] »  
(Houellebecq, 1998)

TC : Bruno jatkoi: ”[...] Ja miten kukaan voi kestää elämistä saman katon alla kenenkään esipuberteetti-ikäisen kanssa? Väitän, että se on mahdollista vain jos elämä on ehdottoman tyhjää; toisaalta minunkin elämäni on tyhjää enkä silti pysty siihen. Joka tapauksessa koko maailma valehtelee, vieläpä hyvin irvokkaasti. [...]”

(Houellebecq, 2000, trad. Ville Keynäs)

TrL : [...] *Je[-PRO] prétends que c’est possible uniquement si la vie est absolument vide [...]*

Le passage au discours direct de l’extrait (1) contient un changement de sujet en traduction que nous faisons figurer en gras pour une meilleure lisibilité. Dans cet extrait, où le personnage de Bruno s’adresse à son frère, le sujet syntaxique de la citation est un substantif abstrait : *ma thèse* dans le TS. Dans le TC, celui-ci est remplacé par le verbe dérivé de son équivalent finnois (*väite*, ‘thèse’), conjugué à la première personne du singulier (*väitän*, ‘je prétends’)². Le sujet du TC opère ainsi un changement de catégorie grammaticale. Comme nous l’avons expliqué dans Huotari (2021 : 169), le syntagme nominal du TS se contente de décrire un état de fait pouvant s’interpréter comme une affirmation qui est toujours vraie. En revanche, en utilisant un syntagme verbal avec un verbe conjugué au présent et un sujet à la première personne du singulier, le TC ancre plus fortement le procès dans le moment de la situation d’énonciation et actualise le procès décrit. Ce sujet occupe la fonction sémantique d’agent (celui qui « accomplit l’action », Lazard, 1994 : 64) et cet agent est implicitement présent dans la nominalisation avec l’adjectif possessif *ma*. Ainsi, nous considérons que la traduction entraîne un changement dans l’agentivité du sujet, qui est plus forte que dans le texte original. C’est justement ce type de changement qui nous intéresse ici et nous en donnerons une analyse détaillée dans la section 2.

À notre connaissance, la notion d’agentivité *per se* n’a pas été abordée dans les études sur le DR en traduction. De manière plus générale, l’étude du DR en traduction peut être divisée en deux types distincts. Le premier, plus théorique, envisage la traduction comme un discours tiers, en d’autres termes comme du DR (Mossop, 1998 ; Chesterman, 1998 ; Taivalkoski-Shilov, 2006, 2010 ; Hermans, 2007 ; Folkart, 1991). Le second s’intéresse plutôt à sa réalisation textuelle et sa traduction et inclut des études qui se concentrent surtout sur les formes libres de DR dont la traduction est particulièrement complexe en raison des traditions qui diffèrent selon

les langues. Les études sur la traduction du DR ont montré une certaine homogénéisation du discours par une réduction des voix narratives complexes (Taivalkoski-Shilov, 2006 ; Kuusi, 2006, 2011). Cette homogénéisation des plans d'énonciation a par ailleurs été rattachée à une simplification du DR décrite par Taivalkoski-Shilov (2006) qui se manifeste par une narration moins polyvalente dans les textes traduits que dans les textes originaux. Nous nous rattachons ici à ce second type d'études et nous concentrerons sur le changement d'agentivité du sujet dans le DR. Cette contribution propose donc un regard différent sur le DR en traduction en adoptant une approche linguistique largement inspirée de la linguistique cognitive. Nous ne nous intéressons ici qu'à une forme particulière de DR, à savoir le discours direct (DD). Le DD est une forme syntaxique de DR qui distingue « un discours citant et un discours cité grammatical » (Rosier, 2008 : 55). Graphiquement, ces deux discours correspondent à deux segments textuels distincts : un segment contextualisant (du type « Paul a dit ») et les paroles, la pensée ou l'écrit<sup>3</sup> rapportés qui sont généralement typographiquement signalés par des guillemets introduits par deux points. « Le discours citant est “du côté” du narrateur ou du locuteur rapporteur, donc du rapportant, tandis que le discours cité penche en faveur du rapporté, de celui dont on rapporte le dit. » (Rosier, 1999 : 128). En plus du DD, nous incluons, dans cette étude, le monologue intérieur (MI). Le choix d'inclure dans notre analyse cette forme généralement considérée comme étant un mode de narration qui dépasse le cadre du DR (Rosier, 1999 : 277 ; Maingueneau, 2010 : 203-207) est lié au corpus utilisé. Comme nous le verrons dans la section 2, qui présentera le corpus et la méthodologie adoptés dans cette étude, le corpus utilisé contient des œuvres littéraires avec une narration *homodiégétique* (Genette, 1972). Ainsi, le corpus contient de larges passages en MI et il était donc important de les inclure. Le MI est un mode d'énonciation spécifique qui « apparaît d'ailleurs souvent comme un tout formel [...] impliquant en son sein des modes d'insertion d'autres discours (DD, DI et DIL). » (Rosier, 1999 : 277). Cette forme « réfléchie » qui associe un *Je* au présent de l'indicatif « tend à n'être qu'un discours cité, à donner la parole qui se met elle-même en scène » sans « dire l'autre » (*ibid*). Ainsi, il ne s'agit ni simplement du DD où le personnage s'adresserait à lui-même, ni du DIL qui s'insérerait dans la narration, puisque « c'est la totalité de l'histoire qui est en quelque sorte absorbée dans la conscience d'un sujet qui monologue » et qu'il s'émancipe de l'interlocution et du narrateur (Maingueneau, 2010 : 203-204). Plus concrètement, le MI correspond à « un discours du personnage mis en scène et a pour objet de nous introduire directement dans la vie intérieure de ce personnage, sans que l'auteur intervienne par des explications ou des commentaires, et, comme tout monologue, est un discours sans auditeur et un discours non prononcé » (Dujardin, 1931 : 58). Or, le DR suppose toujours « d'avoir un discours citant et un discours cité co ou

contextuel » (Rosier, 2008 : 21). Mais le MI ne se limite pas à la simple expression de la pensée, il englobe aussi l'expression des paroles qui peuvent par ailleurs être adressées à autrui (voir p.ex. Rosier, *ibid* : 277-278 sur l'hybridité de cette forme). C'est justement cette forme particulière du MI, celle qui s'adresse à autrui, que nous avons retenue ici, car le MI se rapproche alors du DD. « Autrui » est à prendre ici au sens large et peut dans certains cas être le lecteur auquel le narrateur-auteur s'adresse.

Notre article commence par décrire plus en détail, dans la section 1, la notion d'agentivité adoptée dans cette étude ainsi que les implications théoriques et pratiques pour l'analyse du changement de degré d'agentivité du sujet en traduction (atténuation ou, au contraire, amplification). La section 2 présentera ensuite notre corpus ainsi que la méthodologie que nous avons adoptée. La section 3 s'intéressera à l'analyse des changements en fonction de trois points de vue différents adoptés dans les passages contenant le changement de sujet.

### **1. Agentivité, encodage de l'agentivité et sujet syntaxique**

Comme l'a déjà montré l'introduction de ce numéro thématique, les définitions de l'agentivité sont multiples. Cette contribution envisage l'agentivité dans sa réalisation linguistique et s'intéresse donc aux moyens linguistiques - que ce soit au niveau grammatical ou discursif - qui permettent de décrire l'action humaine (encodage). Selon cette conception, l'agentivité correspond à une propriété énonciative qui attribue un certain degré de participation, de contrôle ou de responsabilité à un animé humain dans un événement particulier (cf. Dowty, 1991 ; Charaudeau, 1992). Duranti (2004 : 459-60) considère l'encodage de l'agentivité comme un type particulier de solution offert par la langue pour résoudre un problème communicationnel particulier. Sur la base de la littérature existante concernant l'encodage de l'agentivité dans la grammaire et le discours, il propose les trois généralisations suivantes : 1) la centralité de l'agentivité dans les langues (toute langue quelle qu'elle soit possède des moyens de représenter l'agentivité) ; 2) la diversité de l'encodage de l'agentivité (il existe une variation non seulement à travers les langues mais à l'intérieur d'une même langue dans la manière de représenter l'agentivité) ; et enfin 3) l'atténuation de l'agentivité (toute langue possède des moyens d'atténuer, c'est-à-dire de moduler certaines propriétés de l'agentivité par l'utilisation d'un certain nombre de stratégies grammaticales et discursives, comprenant l'omission - absence de mention de l'agent - et des cadrages grammaticaux alternatifs ; par exemple, la variation des liens exprimés entre un événement et l'entité qui pourrait l'avoir causé). Ce sont les points 2 et 3 qui nous intéressent dans cet article et nous les développerons dans cette section.

Ce phénomène d'encodage de l'agentivité à travers différents cadrages grammaticaux (« grammatical framing ») a notamment été décrit par Fillmore (1977) et Talmy (2000). Ces cadrages grammaticaux ou manières alternatives d'exprimer un même événement en utilisant une structure grammaticale différente correspondent à l'adoption d'un point de vue particulier par l'énonciateur-locuteur. DeLancey (1982) s'appuie sur la notion de *point de vue (viewpoint)* pour décrire entre autres la distinction entre les voix active et passive. Selon lui, elles expriment deux points de vue différents d'un même événement. Ainsi, dans la phrase active « John has seen them » et son équivalent passif : « They have been seen by John », c'est le point de vue de l'agent qui est rendu saillant dans la première, et celui du patient, dans la seconde. Ce point de vue adopté par le locuteur sera pris en compte dans notre analyse des changements de sujet en traduction.

L'étude du sujet est particulièrement intéressante eu égard à l'agentivité, puisque les grammaires décrivent généralement le sujet syntaxique prototypique comme étant justement un agent animé humain (cf. Le Goffic, 2008[1993] : 137 pour le français et Hakulinen et al., 2004 : 870 pour le finnois). La notion d'agentivité est ainsi souvent associée à l'*animéité* et plus particulièrement au trait +humain (Hundt, 2004 : 49-50 ; Langacker, 1999 ; Fillmore, 1968) ainsi qu'au thème (cf. par exemple la hiérarchie de pertinence de Fillmore 1968 ; Ashby, Bentivoglio, 1993 ; Thompson, 1997 ; Nakayama, Ichihashi-Nakayama, 1994 ; Helasvuori, 2001 ; Bock, 1986 ; Chafe, 1976, 1994 ; Tomlin, 1997). Ce lien entre sujet, agent et thème peut également être mis en rapport avec le phénomène de saillance, puisque, comme le note Talmy (2007 : 275), l'attention tend justement à être dirigée sur l'entité occupant la fonction *sujet* et que ce dernier constitue l'agent principal et l'entité la plus active et déterminante dans la situation décrite<sup>4</sup>.

Traditionnellement, l'agent est conçu comme « l'entité qui assume l'initiative de l'action et l'exécute intentionnellement » (Verspoor et al., 2002 : 111). Dans une phrase active, l'agent, s'il est présent dans la phrase, aura toujours la préférence en position sujet (Fillmore, 1968 ; Jackendoff, 1990). Pour Dowty (1991 : 572-573), l'agent prototypique (ou *proto-agent*, dans sa terminologie) renferme les cinq propriétés suivantes :

- implication volitionnelle dans l'événement ou l'état ;
- sensation (et/ou perception) ;
- causation d'un événement ou changement d'état dans un autre participant ;
- déplacement (relativement à un autre participant) ;
- existence (indépendamment de l'événement dénommé par le prédicat)<sup>5</sup>.

L'argument qui aura le plus de propriétés susmentionnées aura une probabilité plus forte d'occuper la position sujet.

Cette accessibilité du sujet est également décrite par les hiérarchies traditionnelles dont nous reprenons la traduction française de Veacock (2012 : 42) à laquelle nous ajoutons la hiérarchie de définitude proposée par Dahl et Fraurud (1996 : 48), car cette hiérarchie est intimement liée à celle d'animéité et est ainsi pertinente pour cette étude :

La hiérarchie des personnes : 1<sup>ère</sup> > 2<sup>ème</sup> > 3<sup>ème</sup>

La hiérarchie nominale : noms propres > pronom > nom

La hiérarchie d'animéité : humain > animé > inanimé > abstrait

La hiérarchie thématique : agent > patient

La hiérarchie d'information : donnée > nouvelle

La hiérarchie de définitude : défini > indéfini spécifié > indéfini non spécifié

Au sein de chacune de ces hiérarchies, l'élément situé le plus à gauche est considéré comme plus agentif. Ceci implique par exemple que le pronom de la première personne est considéré comme hautement agentif et celui de la troisième personne, comme plus faiblement agentif. Cela s'explique par le fait que l'intentionnalité est généralement attribuée à la première personne. Ces différentes hiérarchies se combinent dans la sélection du sujet (cf. Siewierska, 2004 : 149, cité par Veacock, *ibid*) si bien qu'un nom propre, humain, agent, dont l'information est donnée et qui est défini, a une probabilité plus forte d'occuper la position sujet, car ces propriétés sont situées au plus haut des hiérarchies nominale, d'animéité, thématique, d'information et de définitude. L'interconnexion de ces hiérarchies se voit également dans le fait que les éléments les constituant varient selon les auteurs. Dixon (1979 : 85) par exemple propose l'échelle de potentialité d'agentivité (*scale of potentiality of agency*). En haut de l'échelle, le plus haut degré d'agentivité est occupé par le pronom de la première personne, puis viennent le pronom de la deuxième personne, les pronoms personnels démonstratifs de la troisième personne, les noms propres, les noms communs humains, les noms communs animés puis enfin les noms communs inanimés. Dans la mesure où cette étude se concentre sur le changement de degré d'agentivité du sujet dans le DR, on considèrera que les éléments situés en haut de la hiérarchie, c'est-à-dire le plus à gauche, amplifient l'agentivité du sujet et que ceux situés au bas de l'échelle, au contraire, l'atténuent.

Enfin, l'agent animé agit sur le choix du verbe et, de même qu'on peut parler d'une gradation dans l'agentivité du sujet, certains verbes sont plus agentifs que d'autres. Traditionnellement, on considère qu'un verbe agentif est dynamique, ce qui englobe, selon Vendler (1967), les verbes d'activité, d'accomplissement et d'achèvement. Dans notre analyse, l'agentivité du verbe et du sujet ainsi que l'intentionnalité du sujet seront donc prises en compte.

Même s'il existe une forte corrélation entre sujet et agentivité, on sait que tous les sujets ne sont pas agents (cf. par ex. Bates, MacWhinney, 1982 ; Du Bois, 1987 ; Thompson, Hopper, 2001 concernant l'anglais). Comme nous l'avons déjà vu en introduction, un même événement peut être décrit grammaticalement de plusieurs manières par l'utilisation de cadrages différents et les textes littéraires analysés dans cette étude reflètent cette variété de constructions. Nous avons vu que chaque manière reflète un point de vue différent à partir duquel l'événement (ou la scène) est décrit et l'énonciateur-locuteur est relativement libre de choisir une manière particulière parmi les différentes alternatives qui s'offrent à lui (dans les limites des contraintes fixées par sa langue). Du point de vue de l'agentivité, ceci veut dire que tout locuteur, qu'il soit conscient ou non de la manière de présenter ou de cadrer un événement, a le choix de mentionner ou de ne pas la personne responsable de l'événement décrit (Duranti, 2004 : 465). On considèrera donc que les constructions impersonnelles ou passives, décrites comme non prototypiques, constituent un moyen d'atténuer l'agentivité. De même, la modalité déontique (qui inclut la permission et l'obligation) et les groupes nominaux référentiels (du type : *le discours de Martin*) sont considérés comme des formes d'atténuation de l'agentivité. Ainsi, dans l'exemple (1) discuté *supra*, où le groupe nominal sujet abstrait du TS *ma thèse* était remplacé par le groupe verbal dérivé du substantif français *väitän* ('je prétends') dans le TC, on considèrera que le groupe nominal *ma thèse* utilisé dans le TS correspond à une construction qui atténue l'agentivité de l'agent implicitement présent dans l'adjectif possessif. Sa traduction finnoise utilisant un groupe verbal contenant le verbe *väittää* ('prétendre') conjugué à la première personne du singulier supprime au contraire cette atténuation de l'agentivité : la construction est agentive, le sujet est instigateur et contrôleur du procès et on peut lui attribuer une intentionnalité. Le changement de sujet en traduction opère ainsi un changement dans le degré d'encodage de l'agentivité en opérant une amplification de l'agentivité du sujet par rapport au TS.

Nous présentons dans ce qui suit le corpus étudié ainsi que la méthodologie utilisée pour extraire les changements de sujet que nous analyserons ensuite, dans la section 3.

## 2. Corpus et méthodologie

Comme nous l'avons déjà évoqué, l'analyse se base sur un corpus parallèle bidirectionnel littéraire français-finnois que nous avons compilé pour les besoins de notre thèse de doctorat (Huotari, 2021). Le corpus comprend deux sens de traduction et des textes originaux alignés avec leur traduction respective. Il contient des extraits de quatre romans de langue française et de quatre romans de langue finnoise et



leur traduction respective en finnois et en français. Les romans sélectionnés ont été publiés entre 1991 et 2010 et les auteurs, deux écrivaines et deux écrivains dans chacune des deux langues, sont tous renommés dans leur pays d'origine, ayant tous remporté un prix littéraire. Le tableau ci-dessous présente le corpus utilisé. Nous y donnons le nom du roman original et sa traduction ainsi que le nom de l'auteur et du traducteur, suivi de l'année de publication du roman :

Corpus parallèle français-finnois	<b>Œuvre originale</b>	<b>Traduction</b>
	Muriel Barbery <i>L'Élegance du hérisson</i> (2006)	Anna-Maija Viitanen <i>Siilin eleganssi</i> (2010)
	Annie Ernaux <i>Passion simple</i> (1993[1991])	J.P. Roos et Anna Rotkirch <i>Puhdas intohimo</i> (1996)
	Emmanuel Carrère <i>L'Adversaire</i> (2002[2000])	Marja Haapio <i>Valhe</i> (2002)
	Michel Houellebecq <i>Les Particules élémentaires</i> (1998)	Ville Keynäs <i>Alkeishiukkaset</i> (2000)
Corpus parallèle finnois-français	<b>Œuvre originale</b>	<b>Traduction</b>
	Leena Lander <i>Iloisen kotiinpaluun asuinsijat</i> (1997)	Anne Colin du Terrail <i>Les Rives du retour</i> (2000)
	Riikka Pulkkinen <i>Totta</i> (2010)	Claire Saint-Germain <i>L'Armoire des robes oubliées</i> (2013[2012])
	Arto Paasilinna <i>Elämä lyhyt, Rytkönen pitkä</i> (1992 [1991])	Antoine Chalvin <i>La cavale du géomètre</i> (1998)
	Jari Tervo <i>Pyhiesi yhteyteen</i> (1999)	Paula and Christian Nabais <i>Bienvenue à Rovaniemi</i> (2002)

**Tableau 1** : Corpus parallèle bidirectionnel français↔finnois

Sur les huit romans inclus dans le corpus, quatre (*L'Élegance du hérisson* de Muriel Barbery, *Passion Simple* d'Annie Ernaux, *L'Adversaire* d'Emmanuel Carrère et *Bienvenue à Rovaniemi* de Jari Tervo) sont des récits homodiégétiques à un ou plusieurs personnage(s) narrateur(s). Le roman autobiographique *Passion simple* contient une narratrice qui est le personnage principal qui raconte sa passion amoureuse. *L'Adversaire* est également un récit en partie homodiégétique et peut également être qualifié d'autobiographique dans la mesure où il constitue une sorte d'enquête journalistique menée par Carrère pour tenter de comprendre les motifs de Jean-Claude Romand, personnage réel qui, après avoir vécu dans le mensonge pendant des années, a fini par assassiner toute sa famille. Deux des romans étudiés contiennent plusieurs personnages-narrateurs. *L'Élegance du hérisson* fait alterner

deux narratrices : la concierge d'un immeuble bourgeois parisien et une jeune adolescente de 12 ans habitant le même immeuble. *Bienvenue à Rovaniemi* contient 35 personnages qui sont chacun à leur tour narrateur d'un chapitre dans lequel ils racontent leur version des événements dans l'enquête d'un meurtre. La spécificité de ces quatre romans explique pourquoi nous avons choisi d'inclure le monologue intérieur comme type particulier de DR, car ceci nous a permis de prendre en compte plus d'occurrences de changement de sujet dans notre analyse. Les quatre romans restants sont eux, des récits *hétérodiégétiques* (Genette, 1972). *Les particules élémentaires* de Michel Houellebecq raconte l'histoire de deux demi-frères au parcours sentimental difficile. *Les rives du retour* de Leena Lander fait le récit d'Olavi Harjula et Lys Bergman. Ils se retrouvent après 40 ans de séparation alors qu'ils ont été amants dans leur jeunesse et partagent un passé douloureux. *La cavale du géomètre* d'Arto Paasilinna est l'épopée en taxi à travers la Finlande d'un ancien géomètre souffrant de troubles de mémoire. Enfin, le dernier roman, *L'Armoire des robes oubliées* de Riikka Pulkkinen, raconte l'histoire d'une famille au secret longtemps gardé alors que la grand-mère est sur le point de mourir d'un cancer. Dans ces quatre romans, les passages relevés au DD apparaissent uniquement dans des dialogues ou des citations et ils ne contiennent pas ou peu de MI. Leur fréquence a une influence sur le changement de sujet dans le DR et peut expliquer pourquoi ces romans contiennent moins de changements relevés.

Le corpus contient 25 656 sujets, répartis de la manière suivante : 5 596 sujets dans le corpus de français original et 5 191 dans le corpus de français de traduction (soit 10 787 sujets au total en français) ; 6 761 sujets dans le corpus de finnois original et 8 108 sujets en finnois de traduction (soit 14 869 sujets au total en finnois).

<b>Œuvre du corpus parallèle français-finnois</b>	<b>Français (TS)</b>	<b>Finnois (TC)</b>
L'Élégance du hérisson (Siilin eleganssi)	1 656	1 533
Passion simple (Puhdas intohimo)	1 022	1 004
L'Adversaire (Valhe)	1 621	1 541
Les Particules élémentaires (Alkeishiukkaset)	1 297	1 113
<i>Total sujets</i>	<i>5 596</i>	<i>5 191</i>
<b>Œuvre du corpus parallèle finnois-français</b>	<b>Finnois (TS)</b>	<b>Français (TC)</b>
Iloisen kotiinpaluun asuinsijat (Les Rives du retour)	1 556	1 761
Totta (L'Armoire des robes oubliées)	1 757	2 103
Elämä lyhyt, Rytkönen pitkä (La cavale du géomètre)	1 190	1 653
Pyhiesi yhteyteen (Bienvenue à Rovaniemi)	2 258	2 591
<i>Total sujets</i>	<i>6 761</i>	<i>8 108</i>

**Tableau 2** : Composition du corpus parallèle bidirectionnel français↔finnois en nombre de sujets

La différence dans le nombre total de sujets d'un corpus à l'autre et d'une œuvre à l'autre s'explique par la manière dont nous avons sélectionné les extraits inclus. Pour faciliter l'analyse et conserver une certaine cohésion textuelle, les passages sélectionnés contiennent des chapitres entiers non coupés. Ce choix a pour conséquence que la longueur des passages diffère d'une œuvre à l'autre et que le nombre de sujets n'est pas homogène. Par ailleurs, on peut noter que le nombre de sujets en traduction finnoise est inférieur à celui du nombre des sujets des œuvres originales françaises et qu'à l'inverse, le nombre de sujets est supérieur en français de traduction par rapport au finnois original. Cette différence du nombre total de sujets entre l'œuvre originale et sa traduction en faveur du français par rapport au finnois (que ce soit dans les textes originaux ou traduits) s'explique, elle, par les différences morphosyntaxiques entre les deux langues. En effet, le finnois présente la particularité de ne pas toujours réaliser lexicalement le sujet. C'est le cas dans des constructions relativement fréquentes dans notre corpus qui permettent de ne pas exprimer l'agent explicitement comme le passif et le générique appelé aussi *personne zéro* (Laitinen, 1995). Toutes les occurrences de changement de sujet entre le TS et le TC ont été relevées et analysées pour ne garder que les cas pertinents du point de vue de l'étude. Nous n'avons inclus que les changements considérés comme « libres », c'est-à-dire ceux qui auraient pu être traduits par le même référent que dans le TS, mais ont néanmoins été traduits par un autre dans le TC. En d'autres termes, tout changement en traduction lié aux différences morphosyntaxiques inhérentes aux deux langues (ou au style) a été exclu de l'étude. De plus, dans cette étude, nous exploitons la notion de *traduction fantôme* (notre traduction de *shadow translation* de Matthiessen, 2001) pour analyser l'atténuation de l'agentivité (ou au contraire, son amplification), en d'autres termes, le changement de degré d'agentivité. Les *traductions fantômes* (désormais TrF) sont des alternatives de traduction possibles au sein d'un même potentiel de sens offert par la langue. Pour Matthiessen (2014 : 272), traduire c'est en effet recréer un sens déterminé par le contexte en effectuant des choix non seulement dans l'interprétation du TS mais aussi, dans la création du TC. Effectuer des choix implique qu'il existe des sens alternatifs dans le potentiel de sens des deux textes (*ibid* : 278). Dans cette conception, l'alternative choisie dans le TC par le traducteur ou les autres agents traductifs que sont par exemple les correcteurs et les éditeurs intervenant dans le processus de traduction (cf. concept d'*autorité traductive multiple*, Jansen, Wegener, 2013 qui met l'accent sur la nature collaborative de la traduction et par là sur l'intervention d'autres agents dans le processus de traduction) correspondrait à une interprétation particulière parmi d'autres possibles du TS et peuvent ainsi être rapprochées des cadrages grammaticaux décrits dans la section 1, puisqu'ils constituent eux aussi des manières alternatives

de décrire un même événement. Force est de constater que la TrF sur laquelle nous nous appuyons dans notre analyse diffère légèrement de celle envisagée par Matthiessen. Elle est pour nous une traduction particulière qui est toujours de même type : celle qui aurait conservé le même référent que le TS dans le TC. Elle correspond donc plus ou moins à une traduction littérale du TS. Elle représente pour ainsi dire le degré minimal d'écart entre le TS et le TC, dans les limites du possible du système morphosyntaxique des deux langues et de l'acceptabilité de cette alternative de traduction. Ainsi, la TrF constitue un outil pour évaluer le changement de degré d'agentivité du sujet. Nous donnons d'abord l'extrait dans le texte source, suivi de sa traduction littérale (TrL) en français pour en faciliter la lecture, puis de sa traduction française dans le TC, sous laquelle figure la TrF jugée acceptable. On remarquera que celle-ci se rapproche toujours de la TrL puisque, comme nous l'avons déjà évoqué, pour nous, la TrF correspond justement à l'alternative acceptable la plus proche possible du TS. En (2), comme dans les exemples suivants, nous donnons également la traduction littérale de la TrF (TrFL) lorsqu'elle est en finnois. Pour une meilleure lisibilité, nos traductions littérales et fantômes figurent toujours en italique dans les exemples donnés. L'élément changé dans la traduction qui concerne le sujet de la phrase figure en gras :

(2) TS : - Je vous avais bien invitée pour fêter mon anniversaire mais, dans l'intervalle, **quelqu'un** m'a donné des informations très importantes. Alors j'ai quelque chose de capital à vous dire.

(Barbery, 2006)

TC : - Kutsuin teidät kyllä juhlimaan syntymäpäivääni, mutta ennen tänne tuloamme kuulin jotain, mitä ei voi sivuuttaa. Niinpä haluan sanoa teille erään tärkeän asian.

(Barbery, 2010, trad. Viitanen)

TL : [...] *mais avant votre arrivée, j'[-PRO] ai entendu quelque chose que je ne peux taire [...]*

TrF : *Kutsuin teidät kyllä juhlimaan syntymäpäivääni, mutta siinä välissä **joku** antoi minulle erittäin tärkeitä tietoja. Niinpä minulla on jotain erityisen tärkeitä kerrottavaa.*

TrFL : Je vous avais bien invitée pour fêter mon anniversaire mais avant votre arrivée, **quelqu'un** m'a donné des informations très importantes. Alors j'ai quelque chose de très important à vous dire.

Dans l'exemple (2), le sujet *quelqu'un* du TS est remplacé par la désinence de la première personne contenue dans le verbe *kuulin* ('j'ai entendu') entraînant ainsi

un changement de sujet en traduction, alors que, comme l'atteste la TrF que nous donnons, l'équivalent finnois de *quelqu'un (joku)* était aussi une alternative de traduction possible.

Pour les besoins de cet article, nous avons analysé uniquement les changements de sujet possédant une TrF jugée acceptable apparaissant dans un passage au discours rapporté (discours direct ou monologue intérieur). Dans ce qui suit, nous analyserons les changements de sujet syntaxique opérés dans ces passages entre le TS et leur traduction dans le texte cible (TC) dans la paire de langues français-finnois, reprenant ainsi en partie Huotari (2021), dont les exemples présentés ici sont tirés. Chaque changement sera évalué en fonction du changement de degré d'encodage de l'agentivité qu'il opère, en fonction également du point de vue adopté par l'énonciateur-locuteur qu'il renferme.

### **3. Analyse des changements de sujet dans le discours rapporté des romans étudiés**

Cette analyse décrit les deux principaux types de changement de sujet repérés dans le DR du corpus étudié. Le premier, qui correspond au cas le plus fréquent, place le locuteur du DR en position sujet du TC (3.1). Le second inclut des cas où le sujet du texte traduit est un agent impliqué dans le discours cité (3.2). Nous donnerons pour chacun de ces deux types des exemples dans les deux sens de traduction, du finnois vers le français, et du français vers le finnois.

#### **3.1. L'énonciateur-locuteur, sujet du texte cible**

Reprenons pour commencer l'exemple (2), où le sujet du TS était le sujet indéfini *quelqu'un*, remplacé par un sujet défini, à savoir la désinence de la première personne du singulier *kuulin* ('j'ai entendu'), qui correspond au locuteur du discours cité apparaissant sous forme de dialogue. Dans les deux textes, les sujets renvoient au même procès, mais les deux alternatives correspondent à deux cadrages grammaticaux différents : dans le TS, le sujet est indéfini et le locuteur occupe le rôle sémantique de bénéficiaire, alors que dans le TC, le sujet est défini, c'est le locuteur du discours cité au discours direct. Le TS adopte le point de vue de la personne non mentionnée qui a fourni des informations au locuteur, alors que le TC adopte celui du locuteur. On a vu que la première personne du singulier (hiérarchie des personnes), une information donnée (hiérarchie d'information) et un référent défini (hiérarchie de définitude) étaient souvent associés à la notion d'agent et avaient également un plus haut potentiel de constituer le sujet de

l'énoncé. Dans cet exemple, le sujet n'occupe pas la fonction d'agent, mais c'est le point de vue du locuteur qui est pris en compte dans le TC, alors que dans le TS, c'est celui de l'agent indéfini qui donne l'information au locuteur. En adoptant ainsi le point de vue du locuteur, on peut considérer que le TC opère un encodage de l'agentivité accru par rapport à celui du TS. De plus, on peut considérer que le sujet choisi dans le TC correspond à un sujet plus prototypique puisqu'il est situé plus haut dans les hiérarchies mentionnées. Cette tendance à placer en position sujet la personne locutive est relativement fréquente parmi les changements de sujet de notre corpus. Dans la plupart des cas de changement de sujet identifiés, le sujet du TC remplaçant celui du TS est le locuteur-narrateur du passage au DR, comme l'illustre également l'exemple (3) ci-dessous :

(3) TS : Chez le coiffeur, j'ai vu une femme très volubile, à qui tout le monde répondait normalement jusqu'au moment où, la tête renversée dans le bac, elle a dit « on me soigne pour les nerfs ».

(Ernaux 1993[1991])

TC : Kampaajalla näin hyvin puheliaan naisen, jolle kaikki vastasivat normaalisti siihen hetkeen asti kunnes hän sanoi, pää pesualtaaseen upotettuna, « olen hoidossa hermojeni takia».

(Ernaux 1996, trad. J.P. Roos et A. Rotkirch)

TrL : [...] « je [-PRO] suis soignée pour les nerfs ».

TrF : *Minua hoidetaan hermojeni takia.*

TrFL : *Me [partitif] soigne [passif] à cause des nerfs.*

Le TS est extrait de *Passion simple* d'Annie Ernaux. Le changement de sujet est contenu dans le passage au DD, encadré par des guillemets. Le changement concerne le pronom générique *on* qui est traduit en finnois par la désinence de la première personne du singulier. Bien que le finnois ne possède pas de pronom générique équivalent, une construction passive qui, comme le pronom *on* du français, aurait permis de garder un agent implicite, non spécifié dans le TC, était également possible. On peut noter que l'alternative choisie correspond à un cadrage grammatical différent de celui du TS : la proposition du TS contenant le pronom indéfini « renvoyant à une personne ou à un ensemble de personnes d'extension variable, que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon précise » (Riegel et al., 2009[1994] : 364) est changée dans le TC par une proposition ayant pour référent sujet la locutrice qui s'exprime dans le discours cité dans ce passage. Cette alternative de traduction inverse le point de vue adopté par rapport au texte source. Alors que le TS envisageait le procès à partir du corps médical auquel le

pronom générique *on* renvoie, le TC adopte le point de vue de la locutrice seconde dont les paroles sont citées au DD. Cet exemple montre, comme en (2), que le changement de sujet n'est pas uniquement motivé par un changement dans la gradation de l'agentivité entre le TS et le TC. En effet, d'autres facteurs entrent en jeu dans le choix du sujet comme nous l'avons vu dans la section 1 à travers les différentes hiérarchies de sujet proposées. Le sujet choisi dans le TC est situé plus haut dans la hiérarchie de définitude, puisque la désinence de la première personne du singulier est définie alors que le *on* du TS ne l'est pas. De plus, au niveau de la hiérarchie d'information, le sujet du TC correspond à une information donnée : la locutrice citée est sujet de la proposition précédente et donc thématique. Enfin, on peut considérer, comme on l'a vu plus haut, que le sujet prototypique du discours direct est justement le locuteur du DR qui s'exprime dans le discours cité. Ainsi, il n'est pas étonnant de le trouver en position sujet du TC. Cette tendance à placer le locuteur du discours cité en position sujet du TC lorsque la référence du sujet du TS reste floue dans le TC est la plus fréquente dans le corpus étudié, comme l'illustrent encore les exemples (4) dans le sens finnois-français et (5) dans le sens français-finnois que nous donnons ci-dessous :

(4) TS : En mene lammelle. Sinne Ø ei saa mennä.  
(Tervo, 1999)

TrL : Je [-PRO] ne vais pas à l'étang. Ø [Il] ne faut pas aller là-bas.

TC : Je vais pas à l'étang. J'ai pas le droit d'aller là-bas.  
(Tervo, 2002, trad. P. et Ch. Nabais)

TrF : [...] On ne doit pas y aller / On n'a pas le droit d'y aller.

Le changement de sujet intervient ici dans le MI de l'un des 35 personnages qui s'expriment chacun à son tour dans le roman *Bienvenue à Rovaniemi*, une petite fille de six ans, Sara Semence, qui retrouvera le corps du personnage assassiné dont le livre raconte l'enquête. Le changement concerne, comme en (2) et (3), une personne non spécifiée, ici, la personne zéro du finnois (indiquée par le signe Ø), qui est une forme qui a la particularité de ne pas contenir de sujet réalisé lexicalement et qui s'utilise généralement « pour éviter [au locuteur] de se mettre en scène de manière explicite » (Duvallon, 2009 : 84) laissant ainsi le participant humain implicite. L'interprétation de la personne zéro comme équivalente à la première personne du singulier dans le TC est donc contenue dans le potentiel de sens du TS. Il ne fait aucun doute que l'interdiction de se rendre à l'étang concerne la locutrice-narratrice, mais il s'agit d'une interprétation qui explicite la relation décrite dans le TS. Le pronom sujet *on* de la TrF que nous donnons comme équivalent traductionnel à cette personne zéro du finnois aurait permis en

français aussi de ne pas spécifier le participant. En effet, le *on* qui se substitue au pronom de première personne ne vaut [...] pas pour la première personne, et c'est d'ailleurs ce qui justifie son emploi plutôt que celui de *je* : il réfère à un groupe flou, qui inclut non seulement le narrateur avec ses diverses facettes, mais aussi le lecteur, cette inclusion elle-même étant floue (Landragin, Tanguy, 2014 : 22). Comme précédemment dans les exemples (2) et (3), le sujet du TS correspond à une personne générique, non spécifiée, alors qu'il est spécifié dans le TC et correspond à la locutrice du passage au discours direct ou, comme ici, au MI. Dans l'exemple (4), le sujet du TC est situé tout en haut de la hiérarchie de personne et il occupe par ailleurs le rôle sémantique d'agent. Il est également donné (thème) puisque tout le chapitre est écrit du point de vue de la petite fille et la traduction conserve ce même point de vue ici alors que dans le TS, le point de vue prend également en compte les autres enfants du roman, eux aussi concernés par l'interdiction décrite de se rendre à l'étang. Ainsi, la locutrice du passage au MI, qui reprend des paroles rapportées par des adultes qui l'ont mise en garde, est plus directement (et seule) impliquée dans le procès décrit dans TC, ce qui peut être analysé comme une amplification de l'agentivité du sujet par rapport à celui du TS. De plus, comme précédemment, le sujet choisi dans le TC se rapproche plus du sujet prototypique : il s'agit du pronom de la première personne, il est humain, donné et défini.

L'exemple (5) ci-dessous est comparable, bien que le sujet du TC ne soit pas agentif comme en (4). L'extrait constitue le monologue intérieur de l'une des narratrices du roman de Muriel Barbery *L'Élégance du hérisson* qui, au moment de mourir, s'adresse une dernière fois à la jeune Paloma, l'autre narratrice du roman :

(5) TS : Paloma, ma fille. Je n'ai pas eu d'enfants, parce que cela ne s'est pas fait. En ai-je souffert ? Non. Mais si j'avais eu une fille, ç'aurait été toi. Et, de toutes mes forces, je lance une supplique pour que ta vie soit à la hauteur de ce que tu promets. Et puis c'est l'illumination. Une vraie illumination : je vois ton beau visage grave et pur, tes lunettes à montures roses et cette manière que tu as de triturer le bas de ton gilet, de regarder droit dans les yeux et de caresser le chat comme s'il pouvait parler. Et je me mets à pleurer. À pleurer de joie à l'intérieur de moi.

(Barbery, 2006)

TC : Paloma, minun tyttäreni. Minulla ei ole lapsia, koska en niitä saanut. Surinko sitä? En. Mutta jos minulla olisi ollut tytär, niin se olisit ollut sinä. Ja siksi minä toivon ja rukoilen hartaasti, että elämäsi täyttää ne lupaukset, jotka sinussa on. Ja sitten saan näyn. Minä näen sinun kauniit, puhtaat, totiset kasvosi, sinun vaaleanpunaiset silmälasinsankasi, sen miten näpräät villatakki helmaa, katsot suoraan silmiin ja silität kissaa niin kuin se osaisi puhua. Ja minä alan



itkeä. Itkeä ilosta sisälläni.

(Barbery, 2010, trad. A.-M. Viitanen)

TrL : [...] *Et ensuite Je [-PRO] reçois une illumination. [...].*

TrF : [...] *Ja sitten tuli valaistuminen. [...]*

TrL : *Et ensuite vint l'illumination.*

Dans l'exemple (5), le changement de sujet concerne le pronom démonstratif *ce*, qui est remplacé par le pronom personnel sujet de la première personne du singulier (sous sa forme *pro* : *saan*, 'j'ai'). La traduction opère également un autre changement : la répétition *une vraie illumination* est supprimée dans le TC. Comme l'atteste la TrF plus proche que nous proposons (même si le finnois ne possède pas de construction en tout point équivalente), il existait une traduction alternative conservant le même référent (*valaistuminen*, 'illumination'), mais cette option n'a pas été choisie par la traductrice. Comme nous l'avons expliqué dans Huotari (2021 : 125), dans le TS, le présentatif *c'est l'illumination* institue un lien d'identification avec la phrase suivante qui décrit plus concrètement le type d'illumination dont il s'agit. Le choix du présentatif ici permet de décrire cet effet comme un processus cognitif extérieur au personnage et plus précisément à la narratrice-locutrice qui s'exprime mentalement dans ce MI adressé à Paloma. Comme dans les exemples (3) et (4), le sujet est indéfini, même s'il est évident pour le lecteur que l'illumination renvoie à la subjectivité de la locutrice-narratrice, le présentatif « présuppos[ant] un sujet de conscience à l'origine de la référenciation de l'objet » (Rabatel, 2000 : 57). Selon nous, le présentatif du TS détache l'expérience individuelle de son expérimentateur, alors que la traduction finnoise la lui attribue explicitement en choisissant la désinence de la première personne (*Ja sitten saan näyn*, 'Et puis j'ai une vision'). De plus, le verbe est changé dans la traduction : là où le TS utilise le verbe *avoir*, le TC emploie *saada* qui signifie *recevoir*. Ce changement de verbe contribue également à cette amplification d'agentivité dans le TC dans la mesure où il opère une mise en possession qui amplifie le point de vue du locuteur. Là encore, le sujet choisi dans le TC est plus proche du sujet prototypique et recouvre les propriétés des hiérarchies de personnes, d'animéité, d'information et de définitude, mais il n'est pas agent, cette alternative n'étant pas contenue dans le potentiel de sens du TS. Par ailleurs, le point de vue adopté est plus clairement celui du locuteur et on peut encore parler selon nous d'une gradation de l'agentivité amplifiée dans le TC par rapport au TS, dans la mesure où ce sujet est situé plus haut dans les hiérarchies décrites dans la section 1.

L'exemple (6) constitue un exemple similaire où le sujet du TC est situé plus haut dans la hiérarchie d'animéité, mais dans le sens inverse, du finnois vers le français :

(6) TS : Lys etsii hänen katsettaan:

- Tiesitkö sinä koko ajan, että lapsi oli hänellä?

- Hän kerskui niin häpeämättömästi pojallaan. Mitä nerokasta pikkumies oli kulloinkin tehnyt. Tiedettiin vallan hyvin että poika oli adoptoitu, mutta Selin leuhki miten poika tuli kaikessa häneen. Pakostahan sitä alkoi laskea yhteen erinäisiä asioita. Tai ainakin arvailla. Mutta lopulta vasta **se Laurin kirje** sinulle vahvisti epäilyni. Ajattelin, että on aika kohdata se mies. Puhua asiat selviksi.

(Lander, 1997)

TrL : [...] *Mais finalement seulement la lettre de Lauri à toi a confirmé mes soupçons. [...]*

TC : Tu as toujours su que c'était lui qui avait l'enfant ? demande-t-elle.

- Il s'en gargarisait avec tellement peu de retenue. Il avait chaque jour un nouvel exploit du génial petit à raconter. Tout le monde savait que le garçon avait été adopté, mais Selin se vantait de ce qu'il lui ressemblait en tout. Forcément, je me suis mis à additionner deux et deux. Du moins en partie. Mais **je** n'ai vraiment eu la confirmation de mes soupçons qu'avec cette lettre de Lauri. Je me suis dit qu'il était temps de rencontrer cet homme. Pour mettre les choses à plat.

(Lander, 2000 trad. Anne Colin du Terrail)

TrF : [...] *Mais finalement c'est véritablement la lettre de Lauri qui a confirmé mes soupçons. [...]*

Comme dans les exemples discutés jusqu'ici, le sujet du TS, *se Laurin kirje* ('la lettre de Lauri'), est remplacé dans le TC par le pronom de la première personne du singulier *je*, le locuteur du passage au DD qui a obtenu la confirmation des soupçons causés par la lettre dont les deux personnages parlent. Le point de vue adopté est renversé en traduction et c'est celui du locuteur qui est rendu saillant, instaurant, comme précédemment, une agentivité amplifiée dans le TC par rapport au TS, puisque le sujet remplaçant est situé plus haut dans les hiérarchies des personnes, nominale, d'animéité et d'information.

Enfin, le changement de sujet dans le DD de l'exemple (7) suivant entraîne encore une fois un changement de point de vue :

(7) TS : Myös **pommakkia** on, tarjosin.

(Tervo, 1999)

TrL : *Il est aussi du pommakki [jus de pomme pétillant], proposai-je. ('Il y a aussi du pommakki, proposai-je.)*

TC : J'ai aussi du jus de pomme pétillant, lui proposai-je.

(Tervo, 2002, trad. P. et Ch. Nabais)

*TrF : Il y a aussi du jus de pomme pétillant, proposai-je.*

Dans le TS finnois, le locuteur décrit un simple état de fait en utilisant une construction existentielle : *Myös pommakkia on* ('il y a aussi du jus de pomme pétillant') alors que le TC français introduit plus fortement le point de vue du locuteur en utilisant une construction possessive : *J'ai aussi du jus de pomme pétillant*. Comme dans les exemples précédents, le sujet du TC est situé plus haut dans les hiérarchies des personnes, nominale, d'animéité et d'information et peut donc être considéré comme plus agentif dans la mesure où le locuteur est plus directement impliqué que dans le TS.

Dans les exemples (2) à (7) nous avons vu que l'atténuation ou l'amplification de l'agentivité n'était pas forcément liée au rôle sémantique d'agent. Nous verrons en revanche que dans les seconds types de changement, que nous présentons dans la section suivante, en 3.2, ce rôle est directement impliqué dans le changement de sujet.

### 3.2. L'agent impliqué dans l'événement décrit, sujet du texte cible

D'abord, au risque de rappeler une évidence, notons que pour que l'alternative choisie dans le TC comporte un sujet agentif, l'idée d'agentivité doit nécessairement être contenue dans le TS, dans son potentiel de sens, comme nous l'avons expliqué dans la section 2. Ceci explique que ce type de changement est moins fréquent que ceux que nous venons de décrire en 2.1, toutes les phrases n'impliquant pas nécessairement une idée d'agentivité comme nous l'avons noté pour l'exemple (5). Les cas que nous décrivons ici renferment tous une idée d'agentivité dans le TS et le sujet remplaçant du TC est l'agent impliqué dans l'événement décrit dans le DR, comme l'atteste l'exemple (8) :

**(8) TS :** Cette anesthésie se dissipait progressivement, je recommençais d'attendre un appel, avec de plus en plus de souffrance et d'angoisse au fur et à mesure que s'éloignait la date de la dernière rencontre. De la même façon qu'après les examens autrefois, où plus je m'éloignais de l'épreuve et plus j'étais certaine d'être recalée, plus les jours se succédaient sans qu'il m'appelle, plus j'étais certaine **d'être quittée** (Ernaux, 1993[1991])

**TC :** Tämä turtumus haihtui vähitellen, aloin odottaa puhelinsoittoa, ja kärsimykseni ja ahdistukseni yltyi sitä mukaa kuin viime tapaamisemme jäi kauemmaksi. Samoin kuin ennen tenttien jälkeen, mitä enemmän aikaa oli kulunut, sitä varmempi olin että olin tullut hylätyksi, mitä kauemmin hän oli soittamatta minulle, sitä varmempi olin että **hän** oli jättänyt minut.

(Ernaux, 1996, trad. J.P. Roos et A. Rotkirch)

*TrL : [...] plus il était longtemps sans m'appeler, plus j'étais certaine qu'il m'avait quittée.*

*TrF : [...] mitä kauemmin hän oli soittamatta minulle, sitä varmempi olin, että minut oli jätetty.*

*TrFL : [...] plus il était longtemps sans m'appeler, plus j'étais certaine que je serai quittée.*

En (8), tiré de *Passion simple* d'Annie Ernaux et dont l'extrait reproduit est au MI et correspond à un nouveau paragraphe dans le texte, le changement de sujet concerne le segment contenant une construction passive qui est traduite par l'ajout du pronom de la troisième personne du singulier *hän* ('il'). Ainsi, on peut considérer que le TS et le TC correspondent respectivement à deux cadrages grammaticaux différents. Dans le premier, c'est le point de vue du patient, de la femme qui va être quittée et, dans le second, c'est celui de l'agent, celui qui va quitter la narratrice qui est adopté. Ainsi, on peut parler d'une amplification de l'agentivité du sujet en traduction, puisque, comme on l'a vu dans la section 1, la construction passive changée en construction active est justement un moyen d'amplifier l'agentivité du sujet. Il en va de même dans l'exemple suivant en (9) :

(9) TS : Olen mutkassa. Mutkassa kävely ei huimaa yhtään. Miksei. Polulla makaa setä. Minä pikkuisen pelkään sitä. Setä ei liiku mihinkään. Miten siitä pääsee ohi. Setä nukkuu eri lailla kuin isä. Isästä lähtee hirveä ääni aina. Setä ei lähde vaikka huutelena. Setällä on Vertin isän takki. Jos se on sitten Vertin isä miksei se mene kotiin nukkumaan. (Tervo, 1999)

*TrL : [...] J'ai un peu peur de lui. [...]*

TC : Je suis dans un tournant. Quand on marche dans un tournant, on a pas en même temps la tête qui tourne. Pourquoi ? Un monsieur est couché sur le sentier. Il me fait un petit peu peur. Le monsieur bouge pas du tout. Comment je vais le dépasser ? Le monsieur dort pas comme papa. Il y a toujours un bruit terrible qui sort de papa. Le monsieur ne part pas même quand je l'appelle. Le monsieur a la veste du papa de Vertti. Alors si c'est le papa de Vertti, pourquoi est-ce qu'il va pas dormir à la maison ? (Tervo, 2002, trad. P. et Ch. Nabais)

*TrF : [...] J'ai un peu peur de lui. [...]*

Notons tout d'abord que le changement de sujet opéré ici peut paraître en contradiction avec le phénomène décrit *supra* dans les exemples (2)-(8) où le TC

plaçait le locuteur du discours cité en position sujet. Ici, au contraire, le pronom personnel de la première personne de la phrase du TS, *minä* ('je'), est remplacé par le complément d'objet de la phrase, à savoir le pronom personnel de la troisième personne du singulier *il*. La construction à expérient (*minä pelkään*, 'j'ai peur') du TS est remplacée par une construction agentive où le sujet est le causateur du sentiment éprouvé : *il*. On peut donc parler ici d'une amplification d'agentivité en traduction par rapport au TS. Par ailleurs, le sujet remplaçant du TC est situé plus haut dans la hiérarchie de définitude que celui du TS puisqu'il correspond au thème, ce dont parle la locutrice du MI. Il s'agit également du même référent que celui de la phrase précédente et suivante et permet ainsi de conserver le même thème. Ce changement entraîne un changement de point de vue entre TS et TC. Le TS adopte le point de vue de la petite fille et du sentiment provoqué par la vue de l'homme sans vie, couché à terre. En revanche, le TC adopte le point de vue du causateur entraînant un « changement d'état dans un autre participant », pour reprendre les termes de Dowty (1991 : 572). Comme dans l'exemple (8), il est question du sentiment ressenti par la locutrice du MI dans le TS (le sentiment de la femme qui pense qu'elle sera bientôt quittée). Le TC introduit quant à lui en position sujet, l'agent/causateur, celui qui pourrait quitter ou, ici, celui qui cause un sentiment de peur. Ainsi, le TC opère une amplification d'agentivité du sujet. Contrairement aux exemples discutés en 3.1, ce n'est pas le point de vue du locuteur qui est adopté, mais de celui dont on parle dans le discours cité.

Enfin, il faut noter que le changement de sujet intervenant dans le TC peut également combiner les deux propriétés décrites en 3.1 et 3.2 et être non seulement le locuteur du discours cité mais aussi l'agent de l'action décrite dans le discours comme dans le premier exemple que nous avons donné en (1) où le sujet du TC est non seulement le locuteur du DD mais il occupe également le rôle sémantique d'agent.

## Conclusion

L'objectif de cette étude était d'identifier et d'analyser les changements de sujet en traduction dans le discours rapporté en exploitant le concept d'atténuation d'agentivité (et son contraire, l'amplification) proposé par Duranti (2004) ainsi que les différentes hiérarchies proposées en linguistique pour décrire l'accessibilité d'un élément à la position sujet dans le discours cité. Pour ce faire, nous avons extrait toutes les occurrences de changements de sujet d'un corpus bidirectionnel français-finnois littéraire en ne gardant que les changements dits libres, c'est-à-dire ceux pour lesquels il existait une TrF plus littérale, conservant un référent identique à celui du TS dans le TC. Cette TrF nous a servi d'outil pour comparer les

deux alternatives en termes de cadrage grammatical correspondant à un point de vue particulier adopté par le locuteur. Nous avons ensuite comparé le sujet du texte original avec sa traduction et les avons évalués en termes de gradation d'agentivité. L'analyse de cette gradation d'agentivité s'est appuyée sur la notion de cadrage grammatical qui va de pair avec un point de vue particulier adopté par le locuteur dans le DR.

L'analyse a dégagé deux types de changements apparaissant dans le DR en traduction, à savoir, par ordre d'importance, celui qui place le locuteur en position sujet et celui qui privilégie l'agent en position sujet. On a vu que ces changements entraînent, pour les premiers un renforcement du point de vue du locuteur du discours cité et, pour les seconds, un renforcement de l'agentivité de la personne impliquée dans le procès décrit dans le discours cité. Dans les deux cas, on a pu noter que le sujet remplaçant du TC peut être considéré comme prototypique. En effet, le pronom sujet de la première personne du singulier, référant au locuteur du discours cité, regroupe un grand nombre des propriétés généralement attribuées au sujet syntaxique dans les différentes hiérarchies proposées et présentées dans la section 2. Il est le plus élevé de la hiérarchie des personnes, il est toujours donné (position de thème), défini et humain. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que le DD prenne justement le point de vue du locuteur qui s'exprime. D'ailleurs, comme nous l'avons très brièvement évoqué dans Huotari (2021 : 261), Chafe (1994 : 132) rappelle que les gens ont généralement tendance à parler d'événements ou d'états dans lesquels ils sont eux-mêmes impliqués et il n'est donc pas étonnant que ce soit justement leur point de vue qui y soit apparent<sup>6</sup>. Le second type de changement dans le DD correspondait à un sujet agentif causateur d'une action ou d'un sentiment évoqué dans le discours cité [exemples (1), (8) et (9)]. Dans ce cas, l'agent présent dans le potentiel de sens du TS peut prendre le pas sur le locuteur en position sujet et le remplacer, comme dans l'exemple (8) ou (9). De plus, on a vu que, dans certains cas, ces deux propriétés pouvaient se combiner dans le changement de sujet, comme dans l'exemple (1). De plus, nous avons montré que l'agentivité du sujet n'était pas la seule propriété du sujet du TC, mais que le thème de la phrase ou de la proposition précédente (ou suivante) jouait aussi un rôle dans le choix du sujet en traduction. Ainsi, la définitude qui veut que le sujet soit un référent déjà mentionné dans le discours ou dont la présence est évidente dans l'interaction en tant que locuteur semble fortement influencer le choix du sujet du TC.

À un niveau plus général, en nous appuyant sur la gradation de la notion d'agentivité et sur les différentes hiérarchies d'accessibilité à la fonction sujet présentées dans la section 1, nous avons pu mettre au jour que le sujet du TC correspondait souvent à un sujet plus prototypique que celui du TS. La notion d'atténuation

d'agentivité s'est avérée un outil pertinent pour la description des changements de sujet dans le DR en traduction dans la mesure où le sujet qui est changé en traduction correspond à une construction qui atténue justement l'agentivité du sujet. Le sujet des traductions, au contraire, opère une amplification dans la gradation de l'agentivité et il correspond, dans le DR, au locuteur qui s'exprime dans le passage cité.

### Bibliographie

- Asbhy, W., Bentivoglio, P. 1993. « Preferred argument structure in spoken French and Spanish ». *Language Variation and Change*, n° 5, p. 61-76.
- Bates, E., MacWhinney, B. 1982. Functionalist approaches to grammar. In: E. Wanner et L. Gleitman (eds.), *Language Acquisition: The State of the Art*. Cambridge: Cambridge University Press, p. 173-218.
- Bock, J. K. 1986. « Syntactic persistence in language production ». *Cognitive Psychology*, n° 18, p. 355-387.
- Chafe, W. 1976. Givenness, contrastiveness, definiteness, subjects, topics, and point of view. In: Ch. N. Li (ed.), *Subject and Topic*. New York: Academic Press, p. 25-55.
- Chafe, W. 1994. *Discourse, Consciousness and Time. The Flow and Displacement of Conscious Experience in Speaking and Writing*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Charaudeau, P. 1992. *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris: Hachette Éducation.
- Chesterman, A. 1998. *Contrastive Functional Analysis*. Amsterdam: John Benjamins.
- Dahl, Ö., Fraurud, K. 1996. Animacy in Grammar and Discourse. In: Th. Fretheim et J.K. Gundel (eds.), *Reference and Referent Accessibility*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins, p. 47-64.
- DeLancey, S. 1982. Aspect, Transitivity and Viewpoint. In: P. J. Hopper (ed.), *Tense-Aspect: Between Semantics and Pragmatics*. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamins, p. 167-183.
- Dixon, R. W. M. 1979. « Ergativity ». *Language*, n° 55, p. 59-138.
- Dowty, D. 1991. « Thematic Proto-Roles and Argument Selection ». *Language*, n° 67(3), p. 547-619.
- Du Bois, J. W. 1987. « The Discourse Basis of Ergativity ». *Language*, n° 63(4), p. 805-855. [En ligne]: <https://doi.org/10.2307/415719> [consulté le 15 Septembre 2021].
- Dujardin, É. 1931. *Le monologue intérieur*. Paris: Messein.
- Duranti, A. 2004. Agency in language. In: *A companion to linguistic anthropology*. Malden, MA/Oxford, UK : Blackwell, p. 451-473.
- Duvallon, O. 2009. Exprimer son identité par des moyens grammaticaux : la mise en scène du "moi". In : E. Havu (éd.), *Langues et identités finlandaises*. Paris : L'Harmattan, p. 67-87.
- Fillmore, Ch. J. 1968. The Case for Case. In: E. W. Bach et R. T. Harms (eds.), *Universals in Linguistic Theory*. New-York: Holt, Rinehart et Winston, p. 1-88.
- Fillmore, Ch. J. 1977. Topics in Lexical Semantics. In: R. Cole (ed.), *Current Issues in Linguistic Theory*. Bloomington : Indiana University Press, p. 76-138.
- Folkart, B. 1991. *Le conflit des énonciations : Traduction et discours rapporté*. Montréal : Les Éditions Balzac.
- Genette, G. 1972. *Figures III*, Coll. « Poétique ». Paris : Seuil.
- Hakulinen, A., Vilkkumäki M., Korhonen R., Koivisto R., Heinonen, T. R. et Alho I. 2004. *Iso suomen kielioppi*. Helsinki : Suomalaisen kirjallisuuden seura.
- Halverson, S. 2003. « The cognitive basis of translation universals ». *Target*, n° 15(2), p. 297-241.

- Halverson, S. 2017. Gravitational Pull in translation. Testing a revised model. In : G. De Sutter, M.A. Lefer et I. Delaere (eds.), *Empirical Translation Studies. New Methodological and Theoretical Traditions*. Berlin/Boston: De Gruyter Mouton.
- Helasvuo, M.-L. 2001. Passive - personal or impersonal? A Finnish perspective. In : M.L. Helasvuo et L. Campbell (eds.), *Grammar from the Human Perspective: Case, Space and Person in Finnish*. Amsterdam: John Benjamins, p. 233-256.
- Hermans, T. 2007. *The Conference of the Tongues*. Manchester: St. Jerome.
- Hundt, M. 2004. « Animacy, agentivity, and the spread of the progressive in Modern English ». *English Language and Linguistics*, n° 8, p. 47-69.
- Huotari, L. 2021. *Effet du prototype sur le changement de sujet en traduction : Étude d'un corpus bidirectionnel littéraire français↔finnois*. Thèse de doctorat. Helsinki : Helsingin yliopisto.
- Jackendoff, R. 1990. *Semantic Structures*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Jansen, H., Wegener, A. 2013. Multiple Translatorship. In: H. Jansen et A. Wegener (eds.), *Authorial and editorial voices in translation: 1. Collaborative relationships between authors, translators, and performers*. Vita traductiva 2. Montréal : Éditions québécoises de l'œuvre.
- Kuusi, P. 2006. Explication as simplification. Universal tendencies in the translation of FID. In: P. Tammi et H. Tommola (eds.), *FREE language INDIRECT translation DISCOURSE narratology. Linguistic, Translatological, and Literary-Theoretical Encounters. Tampere Studies in Language, Translation and Culture. Series A 2*. Tampere: Tampere University Press, p. 89-113.
- Kuusi, P. 2011. *Miksi näkökulma muuttuu käänöksessä? Eksplisiittistämisen ja normaalistamisen selitysvaivoja ja seuraukset*. Thèse de doctorat. Tampere : Acta Universitatis Tampensis.
- Laitinen, L. 1995. « Nollapersoonaa ». *Virittäjä*, n° 99, p. 337-358.
- Landragin, F., Tanguy, N. 2014. « Référence et coréférence du pronom indéfini on ». *Langages*, n° 195(3), p. 99-115. [En ligne]: <https://doi.org/10.3917/lang.195.0099> [consulté le 15 septembre 2021].
- Langacker, R. 1999. *Grammar and Conceptualization*. Berlin, New York: De Gruyter Mouton.
- Lazard, G. 1994. *L'actance*. Paris : P.U.F.
- Le Goffic, P. 2008[1993]. *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette Éducation.
- Maingueneau, D. 2010. *Manuel linguistique pour les textes littéraires*. Paris: Armand Colin.
- Matthiessen, Ch. 2001. The environments of translation. In: E. Steiner. et C. Yallop (eds.), *Text, Translation, Computational Processing (TTCP). Exploring Translation and Multilingual Text Production: Beyond Content*. Berlin/New-York: Mouton de Gruyter, p. 41-124.
- Matthiessen, Ch. 2014. Choice in translation: metafunctional considerations. In: K. Kunz et al. (eds.), *Caught in the Middle - Language Use and Translation. A Festschrift for Erich Steiner on the Occasion of his 60<sup>th</sup> Birthday*. Saarbrücken : Presses universitaires de la Sarre, p. 271-333.
- Mossop, B. 1998. « What Is a Translating Translator Doing? ». *Target*, n° 10(2), p. 231-266.
- Nakayama, T., Ichihashi-Nakayama, K. 1994. « Discourse perspective for core oblique distinction in Japanese ». *Santa Barbara Papers in Linguistics*, n° 5, p. 158-177.
- Rabatel, A. 2000. « Valeurs représentative et énonciative du "présentatif" c'est et marquage du point de vue ». *Langue française*, n° 128, p. 52-73.
- Riegel, M., Pellat, J.-Ch., Rioul, R. 2009[1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Rosch, E. 1975. « Cognitive reference points ». *Cognitive Psychology*, n° 7, p. 532-547.
- Rosier, L. 1999. *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Paris/Bruxelles : Éditions Duculot.
- Rosier, L. 2008. *Le discours rapporté en français*. Paris : Éditions Ophrys.



- Siewierska, A. 2004. On the Discourse Basis of Person Agreement. In: T. Virtanen(ed.), *Approaches to Cognition through Text and Discourse*. Berlin/New-York: Mouton de Gruyter, p. 33-47.
- Taivalkoski-Shilov, K. 2006. *La tierce main. Le discours rapporté dans les traductions françaises de Fielding au XVIII<sup>e</sup> siècle*. Arras: Artois Presses Université.
- Taivalkoski-Shilov, K. 2010. When two become one: Reported discourse viewed through a translational perspective. In: O. Aazadibougar (ed.), *Translation Effects. Selected Papers of the CETRA Research Seminar in Translation Studies 2009*. [En ligne]: <http://www.kuleuven.be/cetra/papers/papers.html> [consulté le 15 septembre 2021].
- Talmy, L. 2000. *Toward a Cognitive Semantics, vol. 1: Concept Structuring Systems*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Talmy, L. 2007. Attention Phenomena. In: D. Geeraerts et H. Cuyckens (eds.), *Handbook of Cognitive Linguistics*. Oxford: Oxford University Press.
- Thompson, S. A. 1997. Discourse motivations for the core oblique distinction as a language universal. In: A. Kamio (ed.), *Directions in Functional Linguistics*. Berlin: Mouton de Gruyter, p. 59-82.
- Thompson, S., Hopper, P. 2001. Transitivity, clause structure, and argument structure: Evidence from conversation. In: J. L. Bybee et P. Hopper (eds.), *Frequency and the emergence of linguistic structure*. Amsterdam: John Benjamins, p. 27-60.
- Tomlin, R. S. 1997. Mapping conceptual representations into linguistic representations: The role of attention in grammar. In : J. Nuyts et E. Pederson (eds.), *Language and conceptualization*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 162-189.
- Veecock, C. 2012. *Agentivité, modalités de contrôle et subjectivité*. Thèse de doctorat. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III.
- Vendler, Z. 1967. *Linguistics in Philosophy*, Ithaca, NY : Cornell University Press, p. 97-121.
- Verspoor M., Dirven, R., Radden, G. 2002. L'assemblage de concepts : la syntaxe. In : N. Delbecq (éd.), *Linguistique cognitive. Comprendre comment fonctionne le langage*. Bruxelles : De Boeck, p. 103-135.

## Corpus

- Barbery, M. 2006. *L'élégance du hérisson*. Paris: Gallimard.
- Barbery, M. 2010. *Siiilin eleganssi*, Trad. Anna-Maija Viitanen. Helsinki : Gummerus.
- Carrère, E. 2002[2000]. *L'Adversaire*. Paris : P.O.L, coll. Folio.
- Carrère, E. 2002. *Valhe*, Trad. Marja Haapio. Keuruu : Like Kustannus.
- Ernaux, A. 1993[1991]. *Passion simple*. Paris : Gallimard, Folio.
- Ernaux, A. 1996. *Puhdas intohimo*, Trad. J.P. Roos et Anna Rotkirch. Juva : WSOY.
- Houellebecq, M. 1998. *Les particules élémentaires*. Paris : Flammarion.
- Houellebecq, M. 2000. *Alkeishiukkaset*, Trad. Ville Keynäs. Juva : WSOY.
- Lander, L. 1997. *Iloisen kotiinpaluun asuinsijat*. Juva : WSOY.
- Lander, L. 2000. *Les rives du retour*, Trad. Anne Colin du Terrail. Arles : Actes Sud.
- Paasilinna, A. 1992 [1991]. *Elämä lyhyt, Rytkönen pitkä*. Juva : WSOY.
- Paasilinna, A. 1998. *La cavale du géomètre*, Trad. Antoine Chalvin. Paris : Denoël.
- Pulkkinen, R. 2010. *Totta*. Helsinki : Otava.
- Pulkkinen, R. 2013[2012]. *L'Armoire des robes oubliées*, Trad. Claire Saint-Germain. Paris : Albin Michel, Le Livre de Poche.
- Tervo, J. 1999. *Pyhiesi yhteyteen*. Juva : WSOY.
- Tervo, J. 2002. *Bienvenue à Rovaniemi*, Trad. Paula and Christian Nabais. Paris : Denoël.

## Notes

1. Nous utiliserons les abréviations suivantes : DD - discours direct ; DI - discours indirect ; DIL - discours indirect libre ; DR - discours rapporté ; MI - monologue intérieur ; PRO - pro-drop ; TC - texte cible ; TS - texte source ; TrF - traduction fantôme ; TrFL - traduction fantôme littérale ; TrL - traduction littérale.
2. Le finnois est une langue à pro-drop partiel et peut omettre les pronoms sujets des première et deuxième personnes qui sont inféribles grammaticalement dans la désinence du verbe. Dans notre traduction en français, nous donnons toujours le pronom sujet équivalent, suivi de la mention [-PRO] pour indiquer que le pronom est contenu dans la désinence du verbe en finnois.
3. Nous reprenons ici les trois formes matérielles du discours citées par Rosier (2008 : 56).
4. Talmy (2007 : 275) écrit : « [...] greater attention tends to be focused on the entity mentioned as subject. Associated with this attention is a greater sense that the subject entity is the main Agent, the one that is the more active and determinative in the situation, whose volition and intentions initiate and carry forward the reported action, and whose assumed supplementary activities are taken to be the relevant ones. »
5. La traduction française des caractéristiques du proto-agent selon Dowty (1991) est reprise d'Asnès et Kupferman (2008 : 18).
6. « Since people usually talk about events and states in which they themselves were participants, the point of view is usually that of the speaker » (Chafe, 1994 : 132).